



Observatoire des fonds de dotation (février 2010)

Le cabinet international d'audit Deloitte a mis en place un observatoire des fonds de dotation, permettant de suivre l'évolution quantitative de ce nouveau type de personne morale à but non lucratif, instauré en 2008 et dont les derniers textes d'application ont été publiés en 2009.

Au 31/12/2009, **169 fonds de dotation étaient déjà créés**, dont 43 pour le seul mois de décembre 2009, avec une montée en puissance importante sur les trois derniers mois de l'année.

Les fonds de dotation se créent dans tous les secteurs d'activité :

Catégories	Nbre.	%
Enseignement, éducation et action Socioculturelle	30	17,8
Action artistique et culturelle	26	15,4
Recherche et enseignement supérieur	24	14,2
Action humanitaire	21	12,4
Développement durable	17	10,1
Insertion sociale et économique	16	9,5
Secteur médico-social	15	8,9
Sports et loisirs	9	5,3
Echanges socioéconomiques	7	4,1
Action culturelle, philosophale et sociale	2	1,2
Micro finance	2	1,2
Total	169	100

Les cinq premières catégories de fonds de dotation couvrent ensemble **70 % des secteurs d'activités** avec une prédominance pour « l'enseignement, l'éducation et l'action socioculturelle » d'une part et « l'action artistique et culturelle » d'autre part.

Une majeure partie des fonds qui ont été constitués sont des fonds sans dotation ou à faible dotation. Ce sont donc des « Fonds de flux », ou « Fonds Relais » au sens fiscal du terme.

Ces fonds ont pour ambition de **s'inscrire dans une dynamique de développement des ressources privées** soit d'organismes ou de dispositifs d'intérêt général existant (les fondateurs), soit pour œuvrer au profit d'actions nouvelles. C'est le cas, notamment d'une grande partie des fonds constitués dans le cadre du « développement durable ».

On observe que les « Fonds de patrimoine » qui ont été créés obéissent plus à une logique proche de celle des fondations et bénéficient de dotations non consommables.

In Extenso pour le Crédit Mutuel

